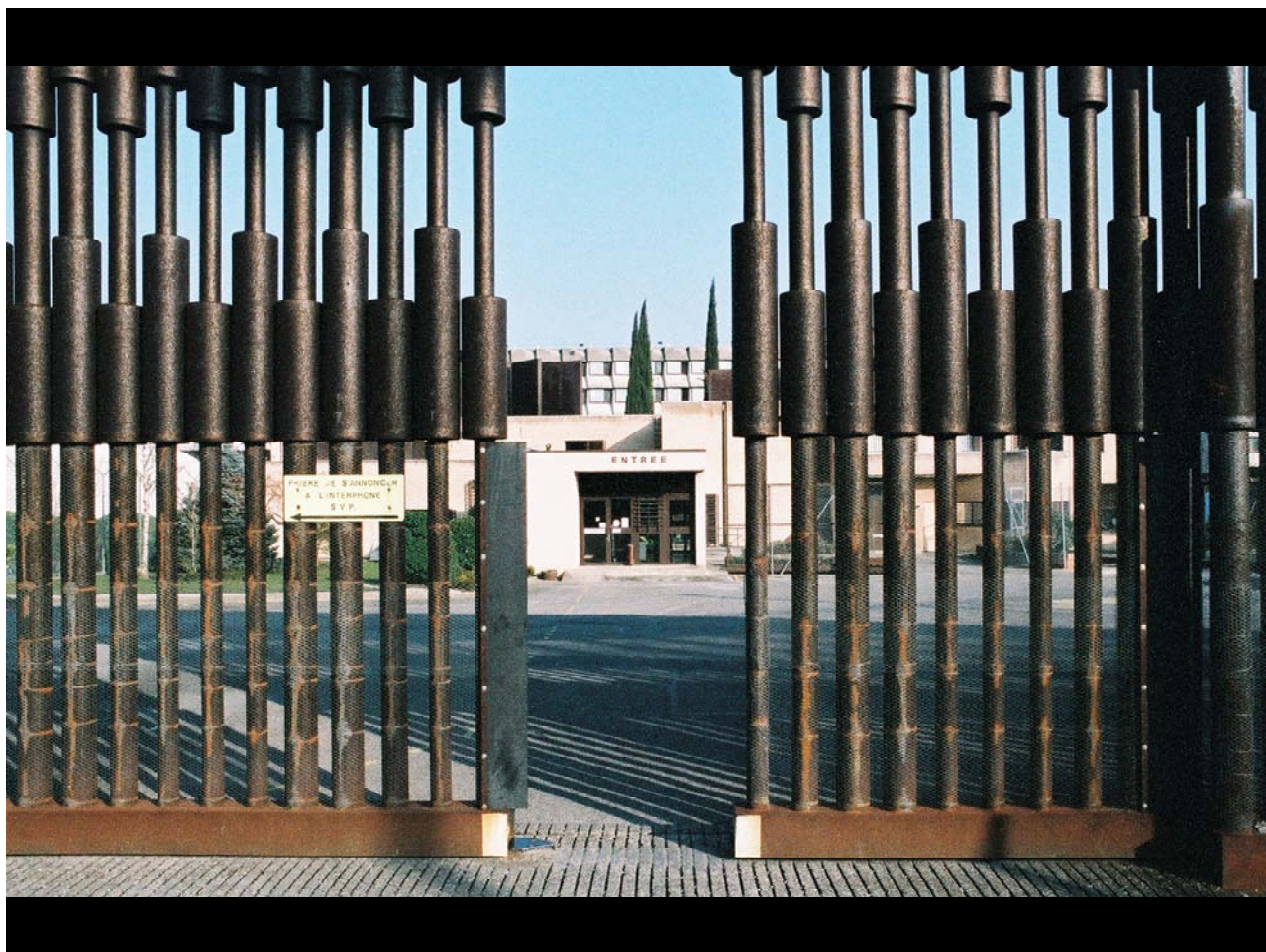


Prison de Champ-Dollon

Rapport d'activités 2006



1. PRISON DE CHAMP-DOLLON

1.1. MISSION

La prison de Champ-Dollon, ouverte en 1977, a pour principale mission de détenir des personnes placées en détention préventive.

Sur la base du règlement sur le régime intérieur de la prison et le statut des personnes incarcérées du 30 septembre 1985 (F 1 50.04), elle reçoit :

- des prévenus;
- des condamnés en attente de transfert;
- des détenus à titre extraditionnel;
- des personnes à incarcérer sur ordre des autorités fédérales;
- des personnes condamnées en application du droit pénal ordinaire ou du droit pénal militaire à une peine d'arrêt ou d'emprisonnement de trois mois au plus, ou encore qui doivent subir un solde de peine d'une durée inférieure à trois mois au plus, pour autant qu'elles ne puissent être placées dans un établissement affecté aux courtes peines;

et exceptionnellement :

- des mineurs à la demande du Tribunal de la jeunesse. Depuis plusieurs années, il y avait plus de 200 mineurs incarcérés chaque année à la prison de Champ-Dollon; toutefois, sur décision du Chef du département des institutions, Monsieur Laurent Moutinot, il n'y a plus de mineurs incarcérés à la prison depuis le mois de mai 2006;
- des détenus dépendant de l'autorité d'un autre canton.

1.2. STRUCTURES ET ORGANISATION

La prison de Champ-Dollon est répartie en quatre zones géographiques distinctes :

- la prison principale à Thônex;
- l'unité cellulaire hospitalière (UCH) à l'Hôpital cantonal (Cluse-Roseraie, HUG);
- l'unité cellulaire psychiatrique (UCP) à l'Hôpital psychiatrique (Belle-Idée, HUG);
- pendant la nuit, les Violons du Palais de Justice (VPJ) au centre ville.

Par ailleurs, quatre services externes ne dépendant pas de la direction de l'établissement fournissent des prestations :

- service socio-éducatif;
- service médical;
- services religieux;
- bibliothèque.

a) La prison de Champ-Dollon

La prison de Champ-Dollon est située à Thônex et a été conçue pour 270 places de détention. Suite à divers réaménagements, six places supplémentaires et provisoires ont été créées depuis le 1^{er} novembre 2005¹. Sur la base d'une capacité officielle de 270 places, le nombre de places se répartit de la manière suivante :

Unités hommes	Nombre de cellules	Nombre de places	Surface (m ²)
Cellules à 1 place	138	138	12.24
Cellules à 3 places	38	114	25.50
Cellules à 5 places	3	15	38.25
Total hommes	179	267	

Unités femmes	Nombre de cellules	Nombre de places	Surface (m ²)
Cellules à 1 place	9	9	12.24
Total femmes	9	9	
Total	188	276	

b) Unité cellulaire hospitalière (UCH)

L'UCH est située dans les bâtiments de l'Hôpital cantonal. Elle dispose de cinq chambres à deux lits et permet aux détenus de recevoir des soins médicaux et chirurgicaux. Cette unité fait partie des établissements du concordat latin.

c) Unité cellulaire psychiatrique (UCP)

L'UCP est située sur le site de Belle-Idée et dispose de sept chambres individuelles. Y sont dispensés des traitements et des soins psychiatriques hospitaliers en milieu pénitentiaire. Son fonctionnement est également concordataire.

d) Violons du Palais de Justice (VPJ)

Dans le but de limiter autant que possible les entrées et les sorties de la prison de Champ-Dollon entre 18h00 et 7h00, les VPJ sont devenus depuis le 1^{er} août 2005 une annexe de la prison afin de pouvoir y détenir des détenus (article 51A du règlement F 1 50.04). Ils accueillent pour une nuit au maximum, principalement :

- des personnes qui n'ont pas pu être transférées à la prison de Champ-Dollon avant 18 heures;
- des personnes détenues à la prison de Champ-Dollon et qui devraient être à disposition du Pouvoir judiciaire dès 7h00.

¹ Au 1er novembre 2005, les 42 places de l'unité cellulaire des femmes ont été réaffectées à la détention des détenus afin de décharger les unités des hommes. Le secteur des ateliers créatifs de l'unité des femmes a été réaménagé en une unité de vie, à savoir, des cellules pour la détention et des places de travail. Cette nouvelle organisation permet de garantir de bonnes conditions de détention pour les prévenues incarcérées et d'assurer la séparation entre les femmes et les hommes détenus. La prison de la Tuilière à Morges (40 km de Genève) sur le canton de Vaud met à disposition de la prison de Champ-Dollon les cellules nécessaires à la détention de plus de 10 détenues.

Pendant la journée, un gardien-greffier de la prison de Champ-Dollon assure le suivi administratif des prévenus aux VPJ. La sécurité et la gestion des VPJ sont assurées par le détachement de convoyage et de surveillance (DCS), rattaché à la gendarmerie genevoise.

e) Services externes

La prison de Champ-Dollon dispose de quatre services qui assurent des prestations à l'intérieur de la prison mais qui ne sont pas rattachés à la direction de l'établissement :

- *service socio-éducatif* : il est composé de travailleurs sociaux et de formateurs pour adultes. Ce service conseille des prévenus et élabore des projets sociaux et professionnels. Il dépend directement du service de probation et d'insertion;
- *service médical* : il dispose du personnel médical des Hôpitaux universitaires de Genève et prodigue des soins ambulatoires en permanence. Il est rattaché aux Hôpitaux Universitaires de Genève;
- *services religieux* : ils disposent d'aumôniers-ères de l'église catholique romaine; de pasteurs de l'église protestante et d'un imam de la Mosquée du Grand-Saconnex;
- *bibliothèque* : la bibliothèque de la prison dépend des bibliothèques municipales de la Ville de Genève.

1.3. ENTITES EXTERNES

a) La Pâquerette

Le centre de sociothérapie de la Pâquerette est situé dans la prison de Champ-Dollon. Il dispose de onze cellules à un lit et est intégralement géré par les Hôpitaux Universitaires de Genève. Le centre reçoit des détenus atteint de désordres graves de la personnalité et qui demandent à y être traités. Il a pour but d'améliorer leur condition personnelle et de préparer leur retour à la vie libre. La prison de Champ-Dollon met à disposition les locaux et les équipements pénitentiaires nécessaires. Onze gardiens de la prison sont mis à disposition du centre pour assurer la sécurité.

b) La Clairière

La Clairière est un centre éducatif, de détention et d'observation pour mineurs et dispose de 30 places. L'établissement assure l'exécution des décisions prises par le Tribunal de la jeunesse et le Tribunal tutélaire. Il est géré par le service des établissements de détention. Huit collaborateurs de la prison de Champ-Dollon sont chargés de la surveillance au sein de ce centre, en collaboration avec l'équipe des éducateurs en place.

1.4. LE PERSONNEL

Le personnel de la prison de Champ-Dollon était composé de la manière suivante le 1er janvier 2006 :

Statut	Nombre de personne	Postes
Direction	5	5
Gardiens	201	200.5*
Surveillantes	31	30.2*
Secteur administratif	16	15.7
	(+ 6 auxiliaires et 1 apprenti)	(+ 4.8 auxiliaires)
Total	253	251.4

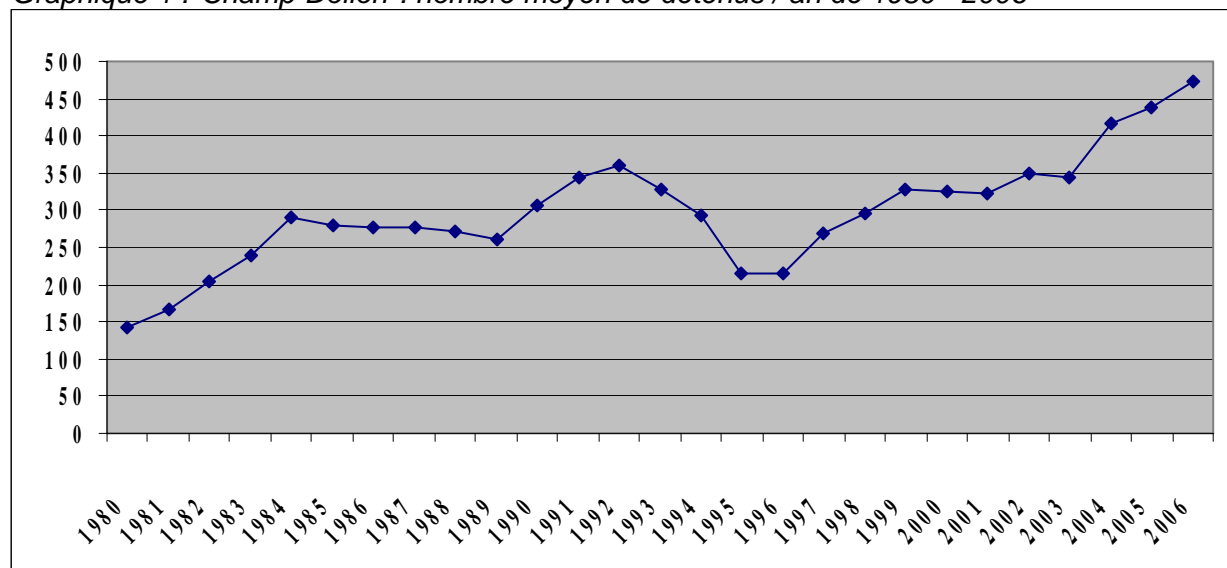
*) y compris les gardiens / surveillantes qui travaillent à la Pâquerette, la Clairière, aux VPJ, à l'UCH et à l'UCP.

2. STATISTIQUES

2.1. DEVELOPPEMENT HISTORIQUE

Le graphique 1 montre l'évolution du nombre moyen de détenus par année. Jusqu'en 1990, le nombre moyen reste proche de la capacité de 270 places, avant d'augmenter à 359 détenus en 1992. Par la suite, il tombe sous la capacité maximale entre 1995 et 1997, avant de remonter sans interruption pour atteindre le plus haut chiffre de 472 détenus en moyenne pour l'année 2006. L'effectif maximal a été atteint le 10 octobre 2006 avec 504 détenus.

Graphique 1 : Champ-Dollon*: nombre moyen de détenus / an de 1980 - 2006



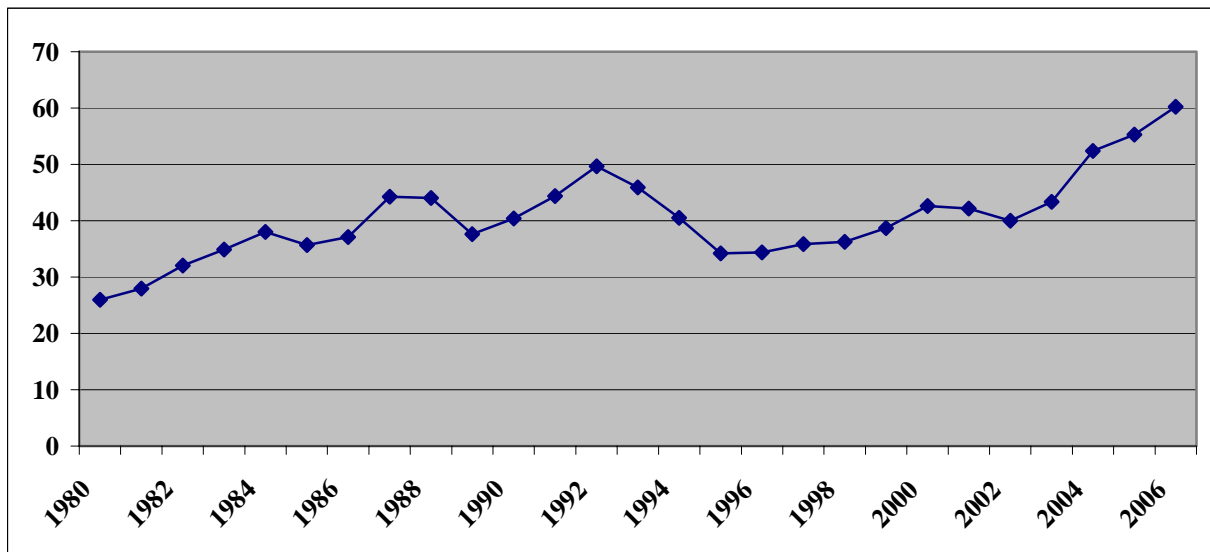
*) y inclus La Pâquerette, l'UCH, l'UCP et les VPJ. De juillet à décembre 2004, environ 25 détenus sous l'autorité genevoise ont été placés à la Croisée (VD), depuis novembre 2005 une moyenne de 8 détenues sont placées à la Tuilière (VD) par manque de place à l'unité des femmes de la prison de Champ-Dollon.

En parallèle, le nombre de nuitées passe pendant cette période de 52'189 en 1980 à 172'368 en 2006, avec une baisse entre 1993 et 1996. Cependant, le nombre d'entrées à la prison reste relativement stable

pendant cette période, il passe de 1'868 en 1980 (le plus bas depuis l'ouverture) à 2'391 en 2006. Le plus haut taux a été observé en 2002 avec 2'843 entrées.

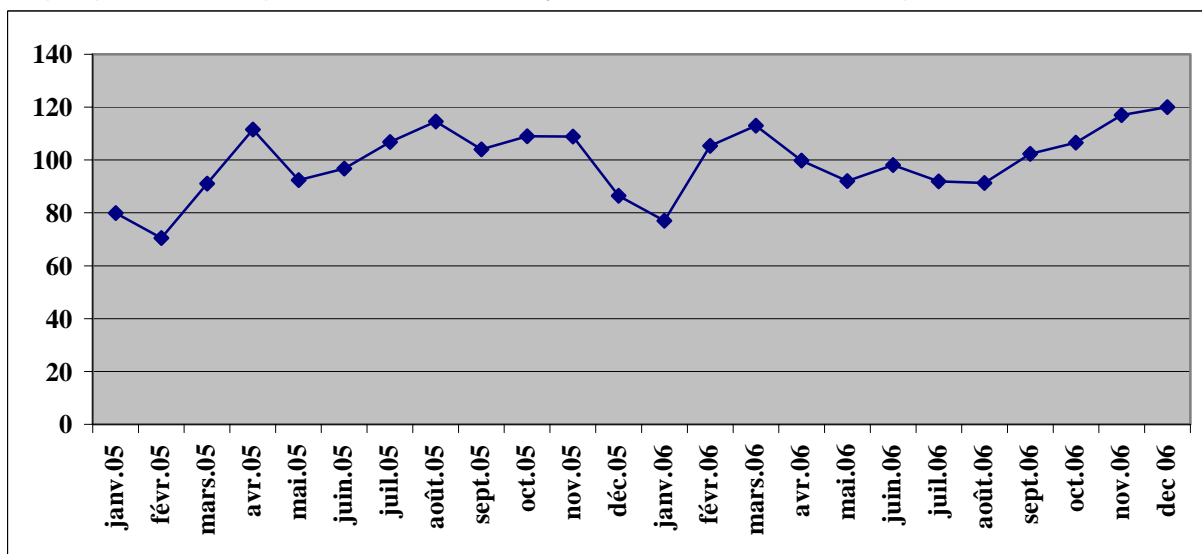
Avec un effectif en augmentation et un nombre d'entrées relativement stable, c'est la durée du séjour moyen qui double entre 1980 et 2006 (graphique 2). Il passe de 26 jours en 1980 à 60 jours en 2006.

Graphique 2 : Champ-Dollon : séjour moyen / an en jours de 1980 - 2006



Le nombre moyen par mois de détenus en exécution de peine varie pendant la période de 2005 / 2006 entre 70 et 120 (graphique 3). Par rapport à la population carcérale totale, le taux des détenus en exécution de peine varie entre 17% et 26% sur ces deux ans.

Graphique 3 : Champ-Dollon : nombre moyen / mois en exécution de peine 2005 - 2006



2.2. ANALYSE DE LA POPULATION 2006

L'analyse suivante se réfère aux personnes qui ont passé au moins une nuit à la prison de Champ-Dollon au cours de l'année 2006². Les hommes y sont largement majoritaires avec 93%, comme le démontre le tableau 1.

Tableau 1 : Champ-Dollon : population 2006 par sexe

Sexe	Nombre	%
Hommes	2'653	93.0
Femmes	184	7.0
Total	2'837	100.0

La population est jeune : plus de 30% des détenus ont en dessous de 23 ans et presque 60% des détenus en dessous de 30 ans (tableau 2). A relever que, depuis le mois de mai 2006, il n'y a plus de mineur incarcéré à la prison de Champ-Dollon.

Tableau 2 : Champ-Dollon : population 2006 par âge

Age	Nombre	%	% cumulé
< 18	34	1.2	1.2
18-23	914	32.2	33.4
24-29	731	25.8	59.2
30-39	721	25.4	84.6
40-49	298	10.5	95.1
50-59	100	3.5	98.6
60-69	35	1.2	99.8
> 70	4	0.1	99.9
Total	2'837	99.9	99.9

S'agissant de la confession, un peu plus de la moitié des détenus en 2006 sont musulmans et 25% sont catholiques. Les orthodoxes et les protestants représentent ensemble environ 11% (tableau 3).

Tableau 3 : Champ-Dollon : population 2006 par confession

Religion	Nombre	%
Musulman	1'464	51.6
Catholique	722	25.4
Sans religion	293	10.3
Orthodoxe	221	7.8
Protestant	84	3.0
Autres	53	1.9
Total	2'837	100.0

12.4% des personnes détenues à la prison de Champ-Dollon sont de nationalité suisse (tableau 4). Les pays de l'Europe de l'Est et les pays balkaniques ainsi que le reste de l'union européenne représentent

² C'est-à-dire les entrées en 2006 (2'391) plus les personnes déjà présentes au 31.12.05 (n=2'837). Si une personne est entrée plusieurs fois à Champ-Dollon au cours de l'année, elle est comptée à chaque fois.

chacun environ 20% de la population carcérale. Environ 36% des détenus proviennent du continent africain, dont 15.4% de l'Afrique du Nord et 20.7% du reste de l'Afrique.

Tableau 4 : Champ-Dollon : population 2006 par nationalité / région

Région	Nombre	%
Suisse	352	12.4
Europe de l'Est (incl. Russie) / Balkans	576	20.3
autre Europe (Union Européenne)	568	20.0
Afrique du Nord	436	15.4
autre Afrique	587	20.7
Moyen Orient	167	5.9
Amérique	99	3.5
Asie et Océanie	52	1.8
Total	2'837	100.0

L'analyse par statut de séjour montre que la majorité des étrangers détenus à la prison de Champ-Dollon non pas de résidence en Suisse³ (tableau 5).

Tableau 5 : Champ-Dollon : population 2006 par statut de séjour

Statut de séjour	Nombre	%
Étrangers résidant à l'étranger	1'655	58.3
Étrangers résidant en Suisse	830	29.3
Suisse	352	12.4
Total	2'837	100.0

La grande majorité de détenus arrivent à Champ-Dollon en détention préventive (92.6%); seulement 7.4% sont en exécution de peine lors de leur entrée.

L'analyse de la durée de séjour démontre que 12.7% des détenus restent seulement une nuit à la prison de Champ-Dollon (tableau 6). 37% des détenus reste moins de huit jours (la durée du mandat d'arrêt est de 8 jours) et 15% des détenus ont été libérés après plus de 4 mois.

Tableau 6 : Champ-Dollon : population 2006 par durée de séjour

libéré après	Nombre	%	% cumulé
1 jour	320	12.7	12.7
2 jours	122	4.8	17.5
8 jours	492	19.5	37.0
14 jours	132	5.2	42.2
30 jours	323	12.8	55.0
60 jours	380	15.1	70.1
90 jours	244	9.7	79.8
120 jours	127	5.0	84.8
> 120 jours	377	15.0	99.8
Total	2'517⁴	99.8	99.8

³ Cette catégorie inclue les résidents à l'étranger, les personnes sans domicile connu, les requérants d'asile et les nationalités inconnues.

⁴ Le total ne s'élève pas à 2'837 parce qu'il y a des détenus qui n'étaient pas encore libérés au 31.12.06.

Le tableau 7 analyse la durée de séjour selon l'autorité compétente de la population carcérale de la prison de Champ-Dollon au 31.12.06. Ce jour là, parmi les 444 détenus, 192 (43%) dépendaient de l'instruction et 166 (37.4%) dépendait du Parquet (en attente de jugement ou en recours). 86 (19.4%) se trouvaient en exécution de peine ou de mesure⁵.

A cette date, un total de 200 détenus, soit 45% de la population étaient à la prison de Champ-Dollon depuis plus de 4 mois, dont 120 dépendaient du Parquet et 33 de l'instruction. Parmi les 47 qui étaient en exécution de peine ou de mesure, 31 dépendaient du SAPEM, une personne de l'office fédéral de la justice, dix personnes du conseil de surveillance psychiatrique et cinq personnes venaient d'un autre canton pour exécuter une peine à la Pâquerette.

Tandis que 37% des détenus sont libérés dans les 8 jours (tableau 6), 45% des détenus qui étaient à la prison de Champ-Dollon le 31.12.06 avaient une durée de séjour de plus de quatre mois.

Tableau 7 : Champ-Dollon : population au 31.12.06 par durée de séjour et autorité

Durée	Instruction	Parquet	Exécution	Total	%	% cumulé
1 jour	3	0	0	3	0.7	0.7
2 jours	2	0	2	4	0.9	1.6
8 jours	13	1	1	15	3.4	5.0
14 jours	24	0	1	25	5.6	10.6
30 jours	29	6	8	43	9.7	20.3
60 jours	58	3	10	71	16.0	36.3
90 jours	18	19	9	46	10.4	46.6
120 jours	12	17	8	37	8.3	55.0
> 120 jours	33	120	47	200	45.0	100.0
Total	192	166	86	444	100.0	100.0

Parmi les personnes qui sont sorties de la prison de Champ-Dollon en 2006, 27% avaient exécuté leurs peine ou mesure, 25% bénéficiait d'un sursis (tableau 8). 18.7% des personnes ont été relaxés par le juge d'instruction et 17.9% ont été transférés dans un autre établissement pour exécuter leur peine. 5.6% des détenus ont profité d'une libération provisoire par la Chambre d'accusation et 5% d'une libération conditionnelle. Seize personnes ont été extradées et trois personnes sont décédées.

Tableau 8 : Champ-Dollon : motifs de sortie 2006

Motif	Nombre	%
Peine/mesure exécutée	647	27.0
Sursis	598	25.0
Relax	448	18.7
Transfert	428	17.9
Libération provisoire	133	5.6
Libération conditionnelle	119	5.0
Extradition	16	0.7
Décès	3	0.1
Total	2392	100

⁵ Autorité compétente: Service de l'application des peines et des mesures (SAPEM), Office fédéral de la justice, autre canton ou Conseil de surveillance psychiatrique (art. 43 ancien code pénal suisse).

2.3. ANALYSE PAR "LIEU DE DETENTION"

Le tableau 9 indique les taux d'occupation des différents "lieux de détention" de la prison de Champ-Dollon comme décrit sous le point I.B. Il doit être interprété avec une certaine prudence, car un détenu écroué à la prison de Champ-Dollon qui est transféré à l'UCP ou à l'UCH garde sa place à la prison. Les VPJ, par contre, sont un lieu transitoire, comme la durée de séjour est limitée à une nuit.

Le nombre moyen de détenus par jour dans le bâtiment principal de Champ-Dollon est de 460 en 2006, ce qui donne un taux d'occupation de 167% sur l'année. L'UCH a un taux d'occupation de 39% et l'UCP de 75%.

Tableau 9 : Champ-Dollon : analyse par lieu de détention

	Nombre moyen détenus par jour	Nombre de places	Taux d'occupation %
Champ-Dollon*	460.0	270 (+6)	167
UCH	3.9	10	39
UCP	5.3	7	75
VPJ	3.1	16	19

*) y compris la Pâquerette et la Tuilière.

2.4. CONDUITES

a) Conduites externes

Les transports des détenus à l'extérieur de la prison sont assurés principalement par le détachement de convoi et de surveillance (DCS). Le nombre de personnes transportées par le DCS s'élève pour 2006 à 23'306, contre 21'742 personnes en 2005, soit une augmentation de 1'564 personnes (+ 7.2%). Les principaux mouvements pour la prison de Champ-Dollon se réalisent avec :

Violons du Palais de Justice :	13'425
Hôtel de Police :	1'287
UCP :	156
UCH :	36

b) Conduites internes

Les conduites internes, c'est-à-dire le déplacement individuel d'un détenu à l'intérieur de la prison, sont entièrement assurées par le personnel de la prison de Champ-Dollon. Pour l'année 2006, elles s'élèvent à 37'995, contre 36'794 en 2005, soit une augmentation de 1'201 conduites (+ 3.2%). La répartition se fait de la manière suivante (tableau 10) :

Tableau 10 : Champ-Dollon : conduites internes 2006

Motifs	Nombre	%
Service médical	14'285	37.6
Avocats	6'466	17.0
Visite Famille	5'651	14.9
Service social	3'674	9.7
Téléphone	3'403	9.0
Aumôneries	1'892	5.0
Enseignant	1'548	4.1
SAPEM	628	1.7
Autres	448	1.2
Total	37'995	100

2.5. ATELIERS

Les ateliers de la prison de Champ-Dollon sont mis en place dans un objectif d'occupation et de réinsertion. Les 14 ateliers destinés aux personnes détenues au sein de la prison disposent au total de 151 places, ce qui correspond à 32% du nombre moyen de détenus. L'attente pour pouvoir travailler dans un atelier est de plusieurs mois. Le tableau 11 détaille le nombre de places par atelier et indique sommairement sa production.

Tableau 11 : Champ-Dollon : nombre de places au sein des ateliers 2006

Ateliers	Nombre de place	But / Production
Cuisine	30	Confection repas
Reliure	20	Divers produits de papeterie
Démontage	20	Env. 15 t / mois
Buanderie	18	Env. 7.5 t / mois
Nettoyeurs	17	Nettoyage sur l'étage
Créatifs de l'unité femmes	17	Couture, bois, céramique
Peinture	6	Entretien bâtiment
Entretien	6	Entretien intérieur et extérieur
Travail en cellule	6	Divers
Menuiserie	2	Construction, réparation
Bibliothèque	2	Gestion / mise à disposition livres
Ferblanterie	2	Sanitaires, réparation
PC / TV	4	Location, entretien
Sport	1	Nettoyeur / env. 20'000 détenus au sport / année
Total	151	

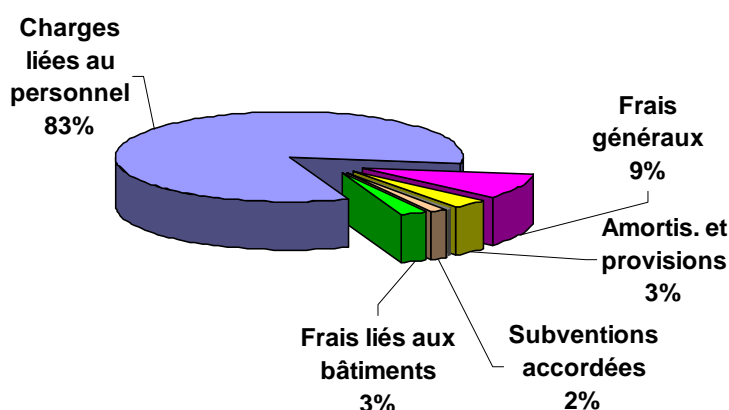
2.6. RESULTATS FINANCIERS (EN KILOS FRANCS)

Le résultat net de l'établissement s'élève à Kf 39'882, soit un montant de + Kf 42 (+0.1%) supérieur à celui prévu au budget et de - Kf 2'373 (-5.6%) inférieur à celui réalisé en 2005. Il se compose de la manière suivante:

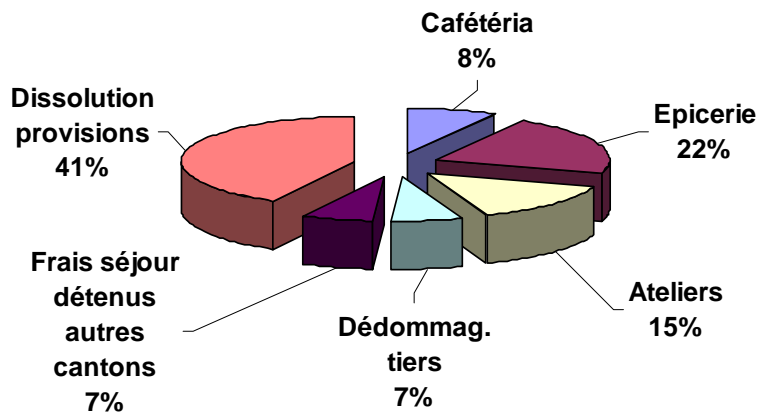
Tableau 12 : Champ-Dollon : résultats financiers 2006

Rubriques	Budget 2006	Réalisé 2006	Réalisé 2005
Charges	41'457	42'702	43'665
Charges liées au personnel	34'475	35'306	35'145
Frais généraux	3'490	3'766	3'442
Amortissements et provisions	517	1'482	2'150
Usufruit de la bibliothèque	150	148	148
Subventions accordées aux détenus	726	670	680
Frais liés aux bâtiments et intérêts	2'099	1'330	2'100
Recettes	-1'985	-3'167	-3'320
Recettes diverses	-1'685	-2'960	-3'087
Frais de séjour détenus d'autres cantons	-300	-207	-233
Dépenses d'investissement	368	347	1'910
Acquisition mobilier, machines, équipements	368	347	417
Rénovation et transformation des bâtiments	0	0	1'493
Résultat net	-39'840	-39'882	-42'255

Les charges réalisées sont de + Kf 1'241 (+3%) supérieures au budget. Les dépenses directement liées aux détenus (nourriture, frais de santé, épicerie) ont dépassé de + Kf 425 (+21.1%) les chiffres prévus, principale cause de l'excédent budgétaire de + Kf 276 (+7.9%) réalisé dans les frais généraux.



Les recettes sont de + Kf 1'182 (+59.5%) supérieures aux chiffres attendus. Une dissolution de provisions de Kf 1'340 en est la cause. Avec un chiffre d'affaire de Kf 681, l'épicerie représente la source de revenus la plus importante (8%), suivi par celui des ateliers reliure, démontage et TV/PC, d'un montant total de Kf 463 (15%).



Le coût moyen journalier par détenu se monte à F. 258.12
(normes de calcul élaborées dans le cadre d'une étude réalisée dans le cadre du concordat des établissements de détention romands).